

GAUSSIN SA
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 6.041.266 euros
siège social : 11, Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie
70400 HÉRICOURT
676.250.038 RCS VESOUL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

29 JUIN 2012

RAPPORT DE GESTION CONTENANT
LES MENTIONS RELATIVES AU GROUPE

COMPTES CONSOLIDÉS ET SOCIAUX
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

A – RAPPORT ANNUEL

COMPTES CONSOLIDÉS

I. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE GAUSSIN

Bien que le groupe GAUSSIN n'atteigne pas les seuils prévus à l'article R.233-16 du Code de commerce (total du bilan : 15 millions d'euros, montant net du chiffre d'affaires : 30 millions d'euros, effectif moyen : 250 salariés) il établit des comptes consolidés pour répondre aux obligations liées à sa cotation sur Alternext. Le périmètre et les méthodes de consolidation, retenus en fonction des critères d'usage, suivant que les filiales sont soit sous contrôle exclusif soit sous influence notable, sont les suivants :

société mère consolidante	contrôle exclusif sociétés consolidées par intégration globale	influence notable sociétés consolidées par mise en équivalence
GAUSSIN SA		
détient 99,99 % de	EVENT	
détient 29,06 % de	LEADERLEASE (ex. Foncière Immaloc)	
	détient 99,90 % de SCI HALL 7	
	détient 99,90 % de SCI HALL 8	
	détient 99,90 % de SCI HALL 9 bis	
	détient 99,90 % de SCI LA CLAICHIERE	
	détient 99,90 % de SCI GRANDS VERGERS	
	détient 99,90 % de SCI HALL 5	
	détient 99,90 % de SCI HALL 6	
détient 100,00 % de	DOCK IT PORT EQUIPMENT	
	détient 44,16 % de	METALLIANCE
	détient 99,99 % de	TRIANGLE SCES INDUSTRIE
	détient 51,00 % de	SOFIMMOB

L'activité de chacune des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est la suivante :

- **GAUSSIN SA**, société consolidante, entreprise industrielle dont la fabrication et la vente de véhicules de manutention de biens lourds et encombrants (automoteurs, remorques industrielles et portuaires fabriqués à la demande) constituent l'activité historique. Une nouvelle activité de moyennes séries est en cours de finalisation par la mise sur le marché d'un véhicule destiné à la manutention portuaire des containers maritimes désigné sous l'appellation ATT (Automotive Terminal Trailer).
- **EVENT**, société exclusivement orientée vers la recherche développement, qui fournit à GAUSSIN SA une innovation permanente pour le développement de nouveaux véhicules et la protection du savoir-faire par le dépôt de nombreux brevets.
- **LEADERLEASE**, dont l'ancienne dénomination sociale est FONCIERE IMMALOC, ayant pour objet :
 1. La gestion du parc foncier industriel, qui détient par ses filiales **SCI Hall 5, SCI Hall 6, SCI Hall 7, SCI Hall 8** et **SCI Hall 9bis**, les bâtiments industriels occupés par GAUSSIN SA et EVENT à Héricourt.
 2. Le portage locatif auprès des clients du Groupe, des véhicules construits par GAUSSIN.
- **SCI La Claichière**, propriétaire du siège social de LEADERLEASE à Belfort.
- **DOCK IT PORT EQUIPMENT**, anciennement dénommée, **GAUSSIN ASIA**, filiale à 100% de GAUSSIN SA, de droit singapourien, créée en mai 2010 comme tête de pont du développement commercial de l'automoteur destiné à la manutention portuaire des containers maritimes en Asie.
- **METALLIANCE**, société industrielle établie à Saint-Vallier en Saône et Loire, avec laquelle GAUSSIN a établi une collaboration industrielle dans le domaine des automoteurs.
- La société **GAUSSIN MIDDLE EAST**, filiale minoritaire de GAUSSIN SA, incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée suivant la méthode de la mise en équivalence aux 31 décembre 2009 et 30 juin 2010, a été sortie dudit périmètre au 31 décembre 2010, l'actionnaire principal, la société DUBAÏ INVESTMENTS n'ayant pas produit une information financière suffisamment fiable.

II. ACTIVITÉ DU GROUPE DURANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Activité générale

L'activité principale du groupe GAUSSIN durant l'exercice 2011 a été consacrée à la mise sur le marché, en fin d'exercice, du véhicule destiné à la manutention portuaire des containers maritimes désigné sous l'appellation ATT.

Pour GAUSSIN SA, le temps consacré à la qualification du véhicule ATT industrialisé a eu des impacts sur l'activité historique de la société, à savoir le « Made To Order » (autrement dit les commandes spécifiques formulées par les clients). Ainsi, le chiffre d'affaires de l'exercice sort en baisse comme nous le verrons dans la partie chiffrée du rapport de gestion.

Le groupe a réalisé en fin d'exercice la première livraison de deux ATT de démonstration sur le port de Tanger suite à la signature d'une lettre d'intention avec la société APM. Les autres livraisons se sont poursuivies sur le premier semestre 2012 conformément aux lettres d'intention signées avec des clients potentiels désireux de réaliser une phase de test avant toute commande ferme.

EVENT a poursuivi une activité de développement de nouvelles technologies portant principalement sur l'automatisation de fonctions de conduite des véhicules ATT.

III. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Méthode de présentation des comptes annuels

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Conformément aux dispositions du règlement 99-02, l'information comparative est donnée au titre du bilan et du compte de résultat consolidés.

Compte de résultat consolidé

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les produits d'exploitation consolidés se sont élevés à 6.913 K€ contre 5.086 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2.252 K€ contre 3.195 K€ en 2010.

Le résultat opérationnel constitue la différence entre l'activité produite et les coûts liés à la fabrication. Les amortissements relatifs aux investissements de production ainsi que les coûts de commercialisation sont peu significatifs et ne sont pas retenus.

L'activité produite est constituée par la somme du chiffre d'affaires réalisé, de la production immobilisée (fabrication de prototypes à usage interne au groupe) et de la production stockée. Ces trois éléments représentent 6.139 K€. Les coûts liés à la production citée s'élèvent à 5.059 K€. La marge opérationnelle est de 1.080 K€.

Les produits d'exploitation de l'exercice 2010 comprennent un crédit impôt recherche de 356.093 euros. Pour l'exercice 2011 le crédit d'impôt recherche a été comptabilisé pour un montant de 602.176 euros.

Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à 11.724 K€ contre 10.174 K€ pour l'exercice précédent. Cette augmentation de l'ordre de 1.500 K€ doit s'analyser en deux explications principales :

→ Comme conséquence de l'évolution de la production entre les deux exercices (notamment livraisons des premiers ATT), le montant des achats a fortement augmenté sur l'exercice (+1.700K€).

→ Dans le même temps les autres achats et charges externes consolidés ont été réduits de manière conséquente entre les exercices 2010 et 2011.

Les autres achats et charges externes sont soit des charges de structure quasi-invariables telles les redevances de crédit-bail, loyers, rémunérations d'intermédiaires récurrentes, charges d'entretien ou primes d'assurances, soit des charges variables qui évoluent en fonction du volume de l'activité (transports, frais de missions des salariés) ou de décisions stratégiques (rémunérations d'intermédiaires exceptionnelles, publicité et frais de salons notamment).

Pour l'exercice 2011, la part structurelle des autres achats et charges externes consolidés s'élève à un montant proche de 1.100 K€ et constitue la fraction stable et renouvelable à chaque exercice. La part variable s'établit quant à elle autour de 1.570 K€.

La diminution proche de 1.000 K€ provient de la part variable des autres achats et charges externes.

Dans les autres charges d'exploitation nous notons les variations suivantes :

- Les charges de personnel passent de 1.995 K€ à 2.399 K€ soit une progression de 404 K€. Cette augmentation s'explique notamment par le renforcement de certaines équipes (service achats et service R&D) ;
- Les dotations aux amortissements sont quant à elles en hausse de 389 K€ pour s'établir à 1.265 K€. L'immobilisation d'un complément de R&D pour le projet AMTS en fin d'année 2010 n'avait que peu impacté l'exercice alors que l'amortissement sur 2011 est complet ;
- Les autres charges externes se sont élevées à 131 K€ sur l'exercice, en hausse de 36 K€.

Il en découle un résultat d'exploitation déficitaire consolidé de 4.812 K€ en 2011 contre un résultat déficitaire consolidé de 5.088 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 839 K€ en 2011 contre un bénéfice 55 K€ au titre de l'exercice précédent. Ce résultat financier comprend notamment une dépréciation de 334 K€ sur des valeurs mobilières de placement.

Le résultat exceptionnel est déficitaire à hauteur de 751 K€ en 2011. En 2010 le résultat exceptionnel était déficitaire de 313 K€.

L'impôt sur les sociétés dû au titre du résultat consolidé 2011 s'élève à -2 K€. L'impôt différé sur les bénéficiaires représente une charge de 1.011 K€ pour 2011 contre un produit de 261 K€ en 2010.

Compte tenu des données qui précèdent, le résultat d'ensemble consolidé des sociétés intégrées suivant la méthode de l'intégration globale est déficitaire à hauteur de 7.245 K€, contre un déficit de 5.097 K€ en 2010.

La quote-part des sociétés consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence représente un résultat de 281 K€ en 2011 contre un résultat de 126 K€ en 2010.

Le résultat consolidé part du groupe est déficitaire, en 2011, pour 7.065 K€. Ce même résultat consolidé part du groupe était déficitaire en 2010 pour 4.946 K€.

Bilan consolidé

Le bilan consolidé tel que présenté ci-dessous appelle les commentaires suivants pour 2011 :

A l'actif

Les écarts d'acquisition sont amortis sur 20 ans. La diminution de l'écart d'acquisition provient de la dotation aux amortissements annuelle qui s'élève à 116 K€.

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes, soit 6.490 K€ représentent la somme arithmétique des immobilisations des filiales consolidées suivant la méthode de l'intégration globale.

L'actif circulant, soit 10.934 K€, est en baisse de 1.323 K€ par rapport au précédent exercice. Cette diminution s'explique tout d'abord par la provision de créance GME pour 1.435 K€ mais également par la réduction de l'impôt différé actif pour 1.011 K€. Dans le même temps les stocks et en-cours, qui représentent plus de 40% du total circulant, sont en hausse de 2.953 K€ en conséquence des livraisons des ATT ce qui a d'ailleurs engendré l'annulation des acomptes versés (-2.010 K€).

Pour information, l'impôt différé représente l'espérance de gain futur d'Impôt sur les Sociétés par l'utilisation des déficits fiscaux reportables dans une période de 3 ans. La diminution constatée par rapport au précédent exercice (-1.011 K€) tient notamment compte du changement de législation en matière de report déficitaire.

Les « disponibilités » mentionnées à l'actif pour 619 K€ doivent être diminuées des concours bancaires courants figurant au passif pour 20 K€ afin de faire ressortir la situation nette de trésorerie disponible à 599 K€.

La situation nette de trésorerie, Valeurs Mobilières de Placement GAUSSIN détenues par les SCI incluses, s'élève à 1.212 K€.

Au passif

Le montant cumulé des capitaux propres et des intérêts minoritaires s'élève à 14.725 K€ en comparaison d'un actif net immobilisé auquel s'ajoute les écarts d'acquisition s'élevant à 11.171 K€.

Il a été conduit une succession d'augmentations de capital nettes pour un montant 9 958 K€ qui se décomposent de la manière suivante :

→ accroissement du nombre de titres :	3.317.382 actions
→ accroissement de la valeur nominale :	3.317.382 euros
→ accroissement de la prime d'émission :	7.299.803 euros
→ imputation des frais d'AK sur la prime d'émission :	- 658.675 euros

Les « emprunts et dettes auprès des établissements de crédit », pour 2.545 K€ représentent les emprunts faits par les SCI HALL 7, SCI HALL 8, SCI HALL 9bis et SCI LA CLAICHIERE, pour le financement de leurs acquisitions foncières, notamment celles mentionnées ci-dessus et dont les plus-values de cession ont été éliminées.

Les « emprunts et dettes financières divers », pour 416 K€ sont majoritairement constitués par l'aide à l'innovation Oséo reçue par EVENT et dont le montant restant à rembourser s'élève à 410K€.

Les « avances et acomptes reçus sur commandes en cours » pour 1.536 K€ représentent les facturations intermédiaires sur commandes en cours établies aux clients et dont le chiffre d'affaires n'a pas encore été constaté suivant le principe de la facturation à l'achèvement.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent pour l'exercice 2011 à 122 K€.

On retrouve dans ce montant la somme arithmétique des provisions constituées dans la société GAUSSIN SA à l'exclusion de la provision pour risques de changes, (garanties clients : 27 K€), (pertes sur marché : 18 K€), (pénalités sur marché: 39 K€), soit un total de 84 K€.

Une provision spécifique à la consolidation de 38 K€ est constituée au titre des indemnités de départ à la retraite.

Bilan consolidé - Actif

Rubriques	31/12/2011	31/12/2010
ECARTS D'ACQUISITION - I	1 774 964	1 885 279
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement	183 326	324 574
Concessions, brevets, droits similaires	75 122	146 385
Fonds commercial	610	610
Immobilisations incorporelles en cours		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains	234 131	234 131
Constructions	2 672 077	2 884 799
Installations techniques, matériels, outillages	1 666 789	2 344 501
Autres immobilisations corporelles	345 484	192 083
Immobilisations corporelles en cours	1 312 055	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Titres de participations	1	0
Participations par mise en équivalence	2 789 331	2 508 016
Autres titres immobilisés	3 250	3 250
Prêts	50 979	57 750
Autres immobilisations financières	63 354	67 572
TOTAL ACTIF IMMOBILISE - II	9 396 509	8 763 671
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements	1 085 269	707 360
En cours de production de biens	586 971	726 790
Produits intermédiaires finis	2 775 780	60 641
Marchandises		12 345
Avances et acomptes versés/commandes	1 000	2 012 493
CREANCES		
Créances clients et comptes rattachés	1 546 855	2 427 462
Actifs d'impôt différé	1 563 149	2 573 934
Autres créances	2 019 934	2 790 761
Capital souscrit et appelé non versé	2	2 000
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement	592 937	267 518
Actions propres		
Disponibilités	618 819	605 946
COMPTES DE REGULARISATION		
Charges constatées d'avance	143 832	70 250
TOTAL ACTIF CIRCULANT - III	10 934 548	12 257 500
Ecarts arrondi actif IV	-12	5
TOTAL GENERAL (I à IV)	22 106 010	22 906 455

Bilan consolidé – Passif

Rubriques	31/12/2011	31/12/2010
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	6 041 266	2 723 884
Primes d'émission, de fusion, d'apport	21 394 354	14 746 226
Ecarts de réévaluation		
Ecarts de réévaluation groupe		
Réserve légale	93 495	93 495
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	41 317	41 317
Réserve du groupe	-3 973 182	-2 998 239
Ecarts de conversion groupe	14 141	13 330
Report à nouveau	-2 757 483	1 211 370
RESULTAT GROUPE	-7 064 777	-4 946 285
Titres d'autocontrôle	-20 124	-14 693
TOTAL I	13 769 007	10 870 405
INTERETS MINORITAIRES		
Intérêts hors groupe	1 136 497	1 268 799
Résultat hors groupe	-180 072	-150 948
TOTAL II	956 425	1 117 851
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	84 363	692 935
Provisions pour charges	37 820	20 530
TOTAL III	122 183	713 465
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 544 529	2 799 542
Concours bancaires courants	20 349	36 478
Emprunts en crédit-bail	305 760	100 602
Emprunts et dettes financières divers	415 542	475 275
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 535 894	1 278 751
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	763 856	4 235 414
Dettes fiscales et sociales	1 444 475	880 857
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 997
Autres dettes	223 008	298 818
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	4 982	96 000
TOTAL IV	7 258 394	10 204 734
TOTAL GENERAL (I à IV)	22 106 010	22 906 455

Compte de résultat consolidé

Rubriques	31/12/2011	31/12/2010
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS		
Ventes de marchandises France	160 535	259 810
Ventes de marchandises Export	29 961	338 138
Production vendue de biens France	1 064 238	1 406 011
Production vendue de biens Export	887 505	1 018 815
Production vendue de services France	92 188	159 494
Production vendue de services Export	17 251	12 328
TOTAL I	2 251 678	3 194 596
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production stockée	2 575 320	396 134
Production immobilisée	1 312 055	908 747
Subventions d'exploitation		3 354
Reprises sur provisions, amortissements, transfert	123 310	87 236
Autres produits	650 313	495 732
TOTAL II	4 660 998	1 891 203
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	0	0
Variation de stock de marchandises	12 345	-765
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 424 845	3 526 885
Variation de stock matières premières et approvisionnements	-406 381	-229 121
Autres achats et charges externes	2 700 835	3 711 617
Impôts, taxes et versements assimilés	94 584	90 375
Salaires et traitements	1 507 191	1 396 929
Charges sociales	892 159	597 636
Dotations aux amortissements immobilisations	1 264 832	876 027
Dotations aux provisions sur actif circulant	28 472	38 684
Dotations aux provisions pour risques et charges	74 580	71 000
Autres charges	130 922	95 021
TOTAL III	11 724 384	10 174 288
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II - III)	-4 811 708	- 5 088 489

Compte de résultat consolidé (suite)

Rubriques	31/12/2011	31/12/2010
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	1	54 919
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé	1 576	1 426
Autres intérêts et produits assimilés	11 464	9 566
Reprises sur provisions, transferts charges		38 829
Différences positives de change	136 753	508 557
Prod. nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 559	1 148
Ecarts de conversion	3	11
TOTAL IV	165 356	614 456
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	334 501	-1
Intérêts et charges assimilées	211 733	167 285
Différences négatives de change	272 286	171 308
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de placement	185 718	220 458
Ecarts de conversion	7	6
TOTAL V	1 004 245	559 056
RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-838 889	55 400
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-5 650 597	-5 033 089
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		102 657
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	118 730	842
Reprises provisions, transferts charges	1 093 105	577 761
TOTAL VI	1 211 835	681 260
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 292	931 685
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	520 888	6 358
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 435 218	55 997
TOTAL VII	1 962 398	994 040
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VII)	-750 563	-312 780
Impôts dus sur les bénéfices	-1 600	60 500
Impôts différés sur les bénéfices	1 010 783	-260 574
TOTAL VIII	1 009 183	-200 074
TOTAL DES PRODUITS (I + II + IV + VI)	8 289 867	6 381 515
TOTAL DES CHARGES (III + V + VII + VIII)	15 700 210	11 527 310
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES	-7 410 343	- 5 145 795
Résultat des sociétés mises en équivalence	281 311	126 348
Dotations aux amortissements des écarts acquisitions	115 817	77 786
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE	-7 244 849	-5 097 233
RESULTAT PART DU GROUPE	-7 064 777	-4 946 285
RESULTAT HORS GROUPE	-180 072	-150 948

IV. SITUATION DU GROUPE ET EVOLUTION PREVISIBLE

L'exercice 2011 a été marqué par la fin des travaux d'expérimentation du programme ATT et le démarrage de son industrialisation. Le souhait de l'entreprise est de déclencher les premières ventes d'ATT au cours de l'exercice. Pour cela l'entreprise pourra s'appuyer sur les démarches commerciales en cours que l'on peut retracer de la manière suivante :

Accords de mise à disposition sous forme de MOU (Memorandum of Understanding)

Avec les clients potentiels directs, GAUSSIN SA entre en phase de négociation sous forme d'accords MOU, afin de définir le cahier des charges et les modalités de mises à disposition de véhicules de tests et de livraison finale de la commande.

A ce jour, 6 MOU ont été signées, représentant un potentiel de 458 ATT pour lesquels 13 véhicules de démonstration sont déjà en tests chez 4 des 6 clients potentiels :

Zone	Commandes fermes	Nb de clients potentiels	Nb d'ATT de démonstration (1)	MOU Nb d'ATT potentiels
Afrique	-	1	10	50
Asie	-	2	1	118
Europe	-	1	1	50
Moyen Orient	-	1		225
Amérique du Sud	-	1	1	15
Total	0	6	13	458

(1) ATT produits, non vendus mais mis à la disposition des prospects moyennant une indemnisation liée à l'utilisation.

Accords avec les distributeurs sous forme de LOI (Lettre d'intention)

Des accords ont été signés sous forme de LOI avec des distributeurs. Ces accords, à confirmer par des contrats de distribution, visent à définir les modalités par lesquelles le futur distributeur, en échange de l'exclusivité, s'engagera à faire l'acquisition d'un nombre minimum de véhicules ATT pour une période de 3 ans.

Les contrats de distribution faisant suite aux Lettres d'Intention ont été remis aux distributeurs depuis Avril 2012 et sont en cours de négociation juridique.

A ce jour, GAUSSIN dispose d'un réseau potentiel de 16 distributeurs portant sur 94 ATT minimum par an. Soit un total de 282 ATT pour une période de 3 ans :

Zone	Véhicules de démonstration (1)		LOI (sur 3 ans)		Commandes fermes
	Nb de clients potentiels	Nb d'ATT livrés	Nb distributeurs potentiels	Nb d'ATT potentiels	
Afrique			1	9	-
Asie			2	39	-
Amérique centrale			2	30	-
Europe	2	3	5	99	-
Moyen Orient			4	60	-
Amérique du Sud			2	45	-
Total	2	3	16	282	0

(1) ATT produits, non vendus mais mis à la disposition des prospects moyennant une indemnisation liée à l'utilisation.

Devis réalisés

Suite à la participation de la société aux différents salons professionnels, plusieurs devis ont pu être établis auprès de prospects ayant démontré leur intérêt pour la gamme ATT.

Les devis ont une validité en moyenne de 3 mois et peuvent être reconduits et actualisés à la demande des clients. Ils sont mis à jour mensuellement, en fonction des nouvelles demandes, ou d'abandon de projets.

A ce jour, 50 devis font l'objet de discussions, représentant un potentiel de 323 véhicules :

Zone	Devis actifs	
	Nb de devis	Nb d'ATT potentiels
Afrique	5	23
Asie	10	88
Amérique centrale	2	2
Europe	13	33
Moyen Orient	11	53
Océanie	2	8
Amérique du Sud	7	116
Total	50	323

V. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DU GROUPE

L'activité du groupe ne présente aucun impact au niveau environnemental.

L'effectif salarié moyen du groupe pris dans le sens des sociétés consolidées suivant la méthode de l'intégration globale ressort à 34 pour l'exercice 2011.

VI. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société GAUSSIN a procédé à une augmentation de capital en janvier 2012 de 1.244 K€.

Postérieurement à l'arrêté des comptes par le conseil d'administration de GAUSSIN SA en date du 11 mai 2012, un prochain conseil se réunira pour décider de l'émission de 181.818 actions nouvelles au prix unitaire prévu de 2,20 €, soit une souscription globale prévue de 400 K€, réservée à Messieurs Christophe GAUSSIN, président directeur général, et Volker BERL, administrateur, dans le cadre d'un placement privé tel que visé au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier.

Hormis les informations portées dans le présent rapport, il n'existe pas d'autres événements postérieurs significatifs.

VII. ACTIVITES DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Nous vous rappelons que la société GAUSSIN SA a cédé en 2008 à sa filiale EVENT, dédiée à la recherche-développement (R&D), l'ensemble des brevets qu'elle détenait. EVENT poursuit sa politique de dépôt de brevets et marques afin de protéger les intérêts du groupe en matière de propriété industrielle.

Au cours de l'exercice 2011, l'activité de R&D a généré une « production immobilisée » pour 1.312 K€, constituée de 2 nouveaux prototypes de manutention portuaire en cours de finalisation.

Comme il a été rappelé précédemment, la poursuite de la R&D par sa filiale dédiée représente une priorité pour le groupe.

VIII. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LES ENTREPRISES COMPRISES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION SONT CONFRONTEES

Le groupe a fait le choix depuis plusieurs exercices de diversifier sa production, en complétant son activité historique basée sur des fabrications unitaires à la commande par une activité de production en série de véhicules de manutention portuaire.

La progression constante et élevée du commerce maritime mondial par containers, le développement des infrastructures de chargement/déchargement dans des ports de plus en plus vastes valident l'opportunité des choix industriels effectués par le groupe.

Néanmoins voici les différents risques qui ont pu être identifiés :

Continuité d'exploitation

Le critère de continuité d'exploitation est apprécié comme suit, à savoir :

■ Validation des hypothèses stratégiques

La groupe GAUSSIN a entamé depuis 2007 une mutation progressive de son modèle économique dans l'objectif de proposer aux marchés auxquels elle s'adresse une offre différenciée, basée sur des technologies en rupture, par le développement de nouveaux produits et services destinés principalement aux entreprises du secteur de la manutention portuaire.

Ainsi il a été décidé de mener à bien cette transformation du modèle économique du Groupe autour de nouveaux produits de série constitués par la gamme portuaire « ATT » tout en maintenant l'activité historique « MTO » génératrice d'un chiffre d'affaires récurrent.

Cinq cycles nécessaires au développement de cette nouvelle gamme « ATT » se sont déroulés sur plusieurs exercices comme suit :

→	Définition et premières ébauches du projet :	2007
→	Aboutissement du premier prototype :	2008/2009
→	Validation d'un véhicule industrialisable :	2010
→	Qualification du véhicule industrialisé :	2011
→	Constitution d'une flotte de véhicules de démonstration :	2011/1er trim.2012

Au terme du dernier cycle couvrant l'exercice 2011 et le premier trimestre 2012, la société a finalisé les investissements nécessaires à ce projet. L'investissement engagé au titre du premier trimestre 2012 valorisé à hauteur de 1.440 K€ a été financé par l'augmentation de capital de 1.244 K€ souscrite le 18 janvier 2012 par la société GEM.

Les livraisons des véhicules de démonstration aux clients engagés par des lettres d'intention de commande constituent la concrétisation de la mutation économique décrite ci-dessus et la capacité à enregistrer les premières commandes fermes.

■ Projections 2012 consécutives à l'aboutissement des hypothèses stratégiques

L'aboutissement des hypothèses stratégiques développées ci-dessus a constitué l'information principale servant de base aux projections d'activité et de trésorerie établies par la société. Il s'agit des meilleures estimations disponibles à ce jour et pour les prochains mois, relatives aux critères de continuité.

→ Sur l'activité

Transformation dès les prochains mois, des premières intentions de commandes « ATT » reçues des opérateurs portuaires, en commandes fermes,
Maintien de l'activité de travail à façon désignée sous l'appellation « MTO » conforme au niveau historique,
Lancement d'un nouveau projet de R&D avec le concours d'un nouveau partenaire.

→ Sur la trésorerie et les besoins de financement

Pour financer le programme « ATT » durant les cinq années de son développement ainsi que la poursuite de l'activité historique « MTO », la société a fait le choix d'un financement sur fonds propres en ayant recours à des augmentations de capital successives pour un montant proche de 30 millions d'euros.

Au 31 décembre 2011 et pour les mois à venir, le financement futur de l'exploitation repose sur la concrétisation des hypothèses structurantes de l'activité telles que décrites ci-dessus. Dans l'attente de ces réalisations et pour satisfaire ses besoins de trésorerie à court terme, le groupe recourt aux facilités à court terme (ligne de découvert et mobilisation Dailly) accordées par ses banques, aux cessions de valeurs mobilières détenues par le groupe, ainsi qu'à un nouvel accroissement de ses fonds propres par deux augmentations de capital prévues l'une en mai 2012 (cf paragraphe IV sur les événements postérieurs) et l'autre en juin 2012, pour un montant total proche de 900 K€.

Les comptes de la société sont ainsi présentés selon le principe de la continuité d'exploitation.

Dans l'éventualité où les prévisions pour l'année 2012, tant en terme d'activité que de mise en place de nouveaux moyens de financement, ne seraient pas réalisées, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2011, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

Risques de taux et Risques de change

- Risque de taux : le groupe est faiblement endetté et les lignes en place ne comporte pas de partie variable ;
- Risque de change : à ce jour le risque de change est faible compte tenu des faibles flux en monnaies étrangères. Le démarrage de l'activité ATT pourrait modifier la donne mais le risque résiduel serait relativement faible car si les achats se feront en USD les ventes devraient essentiellement se faire en USD.

Instruments financiers et produits dérivés

La société ne dispose pas de produit financier à risque

Accords de production et d'approvisionnement

Afin de garder une forte souplesse dans son organisation la société a décidé de recourir à la sous-traitance avec un fournisseur implanté en Chine, la société EPD. Ainsi, dans le cadre de ce contrat Gaussin s'oblige à confier de manière exclusive la production des « ATT » à ce sous-traitant. Bien que la société ait anticipé la possibilité d'une défaillance du sous-traitant (qualité,

approvisionnement, non-respect des engagements contractuels), un changement de sous-traitant nécessiterait un temps d'adaptation ponctuel.

GAUSSIN SA (GAUSSIN) a conclu en date du 15 décembre 2009, avec la société EPD Manufacturing (EPD), dont le siège social est à Singapour, deux accords relatifs à la production industrielle du véhicule de manutention portuaire désigné « ATT ». Les engagements résultant de ces accords sont résumés ci-après, comme suit :

Le premier accord, « License Agreement », contient en particulier :

- a) l'ensemble des clauses de cession de licence exclusive de fabrication des véhicules ATT par GAUSSIN à EPD,
- b) les moyens mis en œuvre par EPD pour fabriquer les véhicules ATT, et notamment la construction d'une usine dédiée à l'ATT en Chine,
- c) les prévisions de volumes de fabrication,
- d) les conditions de rémunération de la cession de licence, pour un montant total de 11.000 KUSD, dont 7.000 KUSD à la signature du contrat, 2.500 KUSD au 100^{ème} ATT commandé et 1.500 KUSD au 250^{ème} ATT commandé,
- e) l'obligation exclusive pour GAUSSIN de confier la production « ATT » à EPD.

Le second accord, « Purchase and Distribution Agreement », contient en particulier :

- a) les conditions de répartition géographique des sites industriels de fabrication des 15 premiers ATT,
- b) les conditions de passation des commandes ATT par GAUSSIN à EPD, et notamment la commande des 15 premiers ATT nécessaires au transfert de technologie à des conditions financières particulières,
- c) les conditions financières particulières portent sur une somme totale de 2.925 KUSD. Cette somme contractuelle a été payée par un premier acompte de 2.174 KUSD en juin 2010 et définitivement soldée au 31 décembre 2011. Les engagements à la charge de GAUSSIN relatifs aux 15 premiers ATT sont entièrement réalisés au 31 décembre 2011.

Les conditions liées aux volumes de production n'ont, à ce jour, pas pu être satisfaites compte tenu des retards enregistrés de part et d'autre. GAUSSIN a entrepris de concilier les intérêts respectifs et, dans une perspective opérationnelle préventive, de se rapprocher d'EPD pour lui proposer de réaménager et d'ajuster leur partenariat aux contraintes industrielles et commerciales rencontrées.

Litiges

La société GAUSSIN MIDDLE EAST (GME) a été conjointement créée à Dubaï en mars 2008 par GAUSSIN SA (49%) et DUBAI INVESTMENTS INDUSTRIES (DII) (51%) dans le but de distribuer les produits de la gamme MTO sur la zone du Moyen-Orient et d'en assurer à terme la production sur site par la construction d'une usine dédiée.

Les termes des accords accompagnant la constitution de la société engageaient les deux parties signataires à financer le développement de l'entreprise par contribution au capital, qui devait atteindre 14.700 KUSD au 30 septembre 2008, d'une part, et par financements bancaires externes pour 20.800 KUSD d'autre part.

Parallèlement à la création de GME, DII a souscrit au capital de GAUSSIN SA pour un montant de 2.600.000 euros, conformément à la délégation donnée au conseil d'administration de GAUSSIN SA par l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 30 juin 2008. La souscription de 2.600.000 euros correspondait à l'acquisition de 260.000 actions de 1 euro de valeur nominale et d'une prime d'émission de 2.340.000 euros.

De son côté, pour en favoriser le développement, GAUSSIN SA a fourni à GME des prestations donnant lieu à des facturations portées en avances de trésorerie, ainsi que des avances de trésorerie directes pour soutenir le besoin en fonds de roulement, dont le montant cumulé s'élève à 1.435.218 euros.

Le défaut de réunion des moyens financiers nécessaires tels que prévus dans les accords accompagnant la constitution de la société, l'absence d'initiatives industrielles et commerciales de la part de DII et les différends stratégiques entre les deux partenaires ont entraîné une dégradation progressive de l'activité de GME et sa mise en sommeil. Il a ainsi été constaté que l'engagement de l'actionnaire principal, en charge de la direction de l'entreprise, s'est progressivement réduit.

GAUSSIN SA étant dans l'impossibilité d'obtenir une information financière fiable devant être communiquée par DII, GME a été déconsolidée à effet du 31 décembre 2010. Une provision pour risques de 513.863 euros correspondant à la quote-part d'actif net déficitaire a été constatée au 31 décembre 2010.

Au regard de la dégradation des relations avec le partenaire, GAUSSIN SA a complété au 31 décembre 2011 la provision constituée au 31 décembre 2010. Ceci s'est traduit par la reprise de la provision pour risques pour 513.863 euros, et en contrepartie, il a été constitué une provision pour dépréciation de l'intégralité du compte courant, soit 1.435.218 euros.

DII a déposé le 24 février 2011 une demande d'arbitrage auprès des autorités compétentes de Dubaï suivi du dépôt d'un mémoire en demande le 23 février 2012. DII reproche à GAUSSIN SA de ne pas avoir respecté les obligations prévues dans le contrat de partenariat.

La demande porte sur une somme totale proche de 4.850 K€, comprenant le remboursement de la souscription au capital de GAUSSIN SA, une quote-part sur les résultats déficitaires de GME et une demande d'indemnité pour perte de chance.

GAUSSIN SA constate que DII, demandeur, a déposé son mémoire un an après sa demande d'arbitrage, considère ladite demande infondée, conteste vigoureusement les faits, l'existence et le montant du préjudice allégués. Le mémoire en réponse établi par GAUSSIN SA a été déposé le 29 avril 2012.

Après examen détaillé par la Direction et les Conseils de la société, il a été décidé de ne pas constater de provision pour risques et charges au 31 décembre 2011.

IX. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le montant des rémunérations et autres avantages accordés aux mandataires sociaux et administrateurs.

rémunérations allouées aux membres des organes d'administration		
salaires bruts		179 993
jetons de présence (charge de l'exercice)		50 500
véhicule de société mis à disposition permanente	1	
total	1	230 493

COMPTES SOCIAUX

X. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ DURANT L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les produits d'exploitation se sont élevés à 6.174 K€ contre 4.204 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 3.435 K€ contre 3.727 K€ pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à 9.930 K€ contre 8.020 K€ pour l'exercice précédent.

Il en résulte un résultat d'exploitation déficitaire de 3.757 K€ contre un résultat déficitaire de 3.816 K€ sur l'exercice précédent.

Le résultat financier est déficitaire de 1.179 K€ contre un résultat bénéficiaire de 385 K€ au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel déficitaire de 872 K€ et d'un impôt négatif de 2k€, le résultat net de l'exercice se traduit par un déficit de 5.806 K€.

Ces résultats déficitaires traduisent une année charnière, celle de la fin d'expérimentation du programme ATT, comme il a été dit précédemment dans l'exposé sur les comptes consolidés et celle de la mise en place de la force de vente.

La diminution du chiffre d'affaires de l'activité historique s'explique par la concentration des ressources humaines et industrielles sur le programme ATT au détriment des autres fabrications.

Nous avons une diminution des « autres achats et charges externes » de 2.832 K€ à 2.534 K€. Cette diminution est à rechercher dans les coûts non récurrents qui avaient été supportés en 2011 lors du passage du marché libre à Alternext et au titre des frais de salons nationaux et internationaux engagés pour la présentation de l'ATT.

Les autres charges d'exploitation sont passées de 495 K€ à 505 K€ et sont essentiellement composées de la redevance Event.

XI. PRÉSENTATION DES COMPTES

Méthode de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à l'exercice précédent. Les conventions générales comptables ont été appliquées notamment celle relative à la continuité d'exploitation. Nous renvoyons au point VIII du rapport de gestion consolidé car le critère de la continuité d'exploitation doit s'apprécier de la même manière pour les comptes sociaux.

1. Examen du bilan

A l'actif on peut noter les variations nettes suivantes en K€ :

postes du bilan (valeur nette)	31 décembre 2011	31 décembre 2010	variation
Immobilisations incorporelles	64	126	-62
Immobilisations corporelles	155	201	-46
Immobilisations financières participations	12.312	13.294	-982
Immobilisations financières autres	170	167	3
<i>Total des immobilisations</i>	<i>12.701</i>	<i>13.788</i>	<i>-107</i>

postes du bilan (valeur nette)	31 décembre 2011	31 décembre 2010	variation
Stocks et travaux en-cours	4.259	1.290	2.969
Acomptes versés sur commandes	0	2.011	-2.011
Créances	9.199	7.494	1.705
Disponibilités (1)	456	449	7
Autres	103	57	56
<i>Total de l'actif circulant</i>	<i>14.017</i>	<i>11.301</i>	<i>2.716</i>

<i>(1) Disponibilités nettes (après compensation des dettes établissements de crédit passif)</i>	<i>455</i>	<i>449</i>	<i>6</i>
--	------------	------------	----------

La variation des immobilisations incorporelles et corporelles nettes trouve sa première explication dans la dotation aux amortissements de l'exercice pour 120 K€. Le montant des investissements est relativement faible sur l'exercice puisque la principale acquisition concerne la mise en place d'un site Internet dédié à l'ATT pour un montant de 11K€.

Les immobilisations financières nettes ont diminué sur cet exercice suite à la constitution de provisions sur les sociétés suivantes :

- LEADERLEASE pour un montant de 762.185 euros. Cette provision représente la différence entre la valeur des titres immobilisés au bilan GAUSSIN, et la quote-part détenue dans les capitaux propres de LEADERLEASE ;
- DOCK IT PORT EQUIPMENT pour un montant de 217.946 euros. Cette provision représente la différence entre la valeur des titres immobilisés au bilan GAUSSIN, et la quote-part détenue dans les capitaux propres de DOCK IT PORT EQUIPMENT.

A l'actif circulant, les principales variations s'expliquent par les points suivants :

- Un acompte sur commandes de 2.011 K€ avait été versé en 2010 à la société EPD Singapore, pour la fabrication d'une gamme d'automoteurs de démonstration ;
- Les stocks est en cours sont en forte hausse (+2.969K€) car les premiers véhicules commandés auprès d'EPD ont commencé à être réceptionnés ;
- Les créances sont en fortes hausse à la suite de mouvements sur les comptes courants groupe. Un poste factures à établir groupe, comprenant notamment une vente de deux prototypes à Event pour un montant de 1421 K€ explique également cette variation.

Au passif, les variations sont les suivantes en K€:

postes du bilan (valeur nette)	31 décembre 2011	31 décembre 2010	variation
Capitaux propres avant résultat exercice	24.930	18.892	6.038
Résultat de l'exercice	-5.806	-3.969	-1.837
<i>Capitaux propres après résultat exercice</i>	<i>19.123</i>	<i>14.923</i>	<i>4.201</i>

L'évolution des capitaux propres de 6.038 K€ est la suivante :

■ Résultat au 31 décembre 2010	-3.969 K€
■ Augmentations de capital nette 2011(*)	9.959 K€
■ Bons de Souscription d'Actions	7 K€
■ Variation des provisions règlementées	41 K€

(*) au cours de l'exercice 2011 la société a effectué 15 levées de fonds. Ces augmentations ont ainsi impacté les comptes de capital social et de prime d'émission. Pour rappel les frais d'augmentation supporté pour les augmentations de capital ont été imputés sur la prime d'émission.

postes du bilan (valeur nette)	31 décembre 2011	31 décembre 2010	variation
Provisions pour risques et charges	129	646	-517
Dettes	7.471	9.550	-2.079
<i>Total des provisions et dettes</i>	<i>7.600</i>	<i>10.196</i>	<i>-2.596</i>

L'évolution principale des provisions pour risques et charges est constituée par la reprise de provision qui avait été constituée sur la créance GAUSSIN MIDDLE EAST, pour 514 K€. A noter que dorénavant la créance est provisionnée à 100% mais figure en provision de compte courant et non plus en provision pour risques.

L'endettement à court terme diminue sensiblement entre les exercices 2010 et 2011 du fait, principalement, de la baisse des dettes fournisseurs qui retrouvent un niveau plus en ligne avec les exercices antérieurs.

2. Examen du compte de résultat

Produits en K€

postes du compte de résultat	31 décembre 2011	31 décembre 2010	variation
Production de biens	3.228	3.640	-412
Production de services	208	87	121
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<i>3.436</i>	<i>3.727</i>	<i>-291</i>
Variation des travaux en cours	2.575	396	2.179
Autres produits (sauf reprises amort.& prov. et transferts de charges)	31	61	-30
<i>Produits d'exploitation hors reprises</i>	<i>2.606</i>	<i>457</i>	<i>911</i>

On constate sur l'exercice clos le 31 décembre 2011 que le chiffre d'affaires est en baisse de 8% après une forte baisse sur le précédent exercice. Cette situation s'explique par les effets du choix stratégique donné à la priorité de finaliser la phase d'expérimentation du programme ATT suivie du lancement industriel, au détriment des autres productions.

Charges en K€

charges décaissées	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Achats matières et approvisionnements consommés	5.031	3.166
Autres achats et charges externes	2.534	2.832
Impôts et taxes	40	42
Salaires et charges sociales	1.644	1.297
Autres charges	505	495
<i>Total des charges hors amortissements et provisions</i>	<i>9.754</i>	<i>7.832</i>

Nous avons une forte variation sur les achats de « matières et approvisionnements » avec une progression de 1.865 K€ qui s'explique notamment par la fabrication des deux prototypes ATT qui sont par la suite vendus à Event.

Les autres achats et charges externes ont donné lieu à une explication au paragraphe sur l'activité de la société durant l'exercice écoulé page 11 du présent rapport.

Les charges de personnel ont augmenté de 27% entre 2010 et 2011 ce qui s'explique notamment par différents recrutements en cours d'exercice.

autres postes du compte de résultat	31 décembre 2011
Reprises sur amortissements et provisions (dont transferts de charges)	131
Dotations amortissements et provisions	-177
<i>Solde des reprises et dotations aux amortissements et provisions</i>	<i>-46</i>

Le résultat d'exploitation déficitaire au 31 décembre 2011 s'élève à 3.757 K€.
Le résultat d'exploitation déficitaire au 31 décembre 2010 ressortait à 3.816 K€.

La variation du résultat d'exploitation entre 2 exercices s'élève à -59 K€.

autres postes du compte de résultat	31 décembre 2011
Résultat financier	-1.179
Résultat exceptionnel	-872

On retrouve dans le résultat exceptionnel déficitaire à hauteur de 872 K€ l'impact de la provision sur GAUSSIN MIDDLE EAST. Une provision pour risques avait été constituée en 2010 pour un montant de 514 K€. Cette dernière a été reprise puisqu'en contrepartie une provision pour dépréciation de créance a été constituée pour un montant de 1.435 K€. L'impact net est donc une charge exceptionnelle d'un montant de 921 K€ qui explique la majorité des opérations exceptionnelles.

postes du compte de résultat	31 décembre 2011	31 décembre 2010	variation
Impôt sur les sociétés	-2	-2	0
Résultat net	-5.806	-3.969	5.942

Après imputation du déficit 2011, les reports déficitaires disponibles s'élèvent à 8.924 K€ pour la fraction antérieure à la conclusion de la convention d'intégration fiscale, et 10.143 K€ pour la fraction des déficits cumulés après ladite convention d'intégration fiscale, soit un total pour la société GAUSSIN de 19.067 K€.

Les reports déficitaires d'ensemble, après réintégrations et déductions spécifiques à l'intégration fiscale, s'élèvent à 16.745 K€.

XII. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société GAUSSIN a cédé en 2008 à sa filiale EVENT l'ensemble des brevets qu'elle détenait. C'est cette dernière, qui assure l'ensemble de l'activité Recherche et développement.

La société GAUSSIN a versé à sa filiale EVENT, au titre de l'exercice 2011, une redevance sur brevets de 448 K€.

XIII. PERSPECTIVES D'AVENIR

La société a choisi de consacrer en priorité ses ressources, au titre de l'exercice 2011, à la finalisation du programme de recherche-développement ATT, à son industrialisation et à la coopération avec EPD. Ce programme a abouti à la livraison de deux ATT prototypes dites « V3 » qui figurent à la clôture de l'exercice en facture à établir groupe puisqu'ils ont été facturés à Event au cours du premier trimestre 2012.

L'année 2011 a donc été marquée par le développement du réseau commercial qui a abouti à la signature de nombreuses lettres d'intention de la part de clients. La société a également engagé la mise en place de contrats de revendeurs. L'année 2012 doit ainsi concrétiser les lettres d'intentions signées par les clients. En pratique, la société a mis à disposition au cours du premier trimestre 2012 plusieurs versions de démonstration et ce sur plusieurs ports : Livourne, Tanger, Gdansk, ... Les phases de validation par les clients sont prévues sur des périodes voisines de quelques mois. Des périodes plus courtes sont prévues lors de la réponse à des appels d'offres.

XIV. AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'exercice se soldant par un déficit de 5.806.299.98 €, nous vous proposons de l'affecter en totalité au poste « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

XV. AUTRES INFORMATIONS

1. Evénements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice

Voir comptes consolidés.

2. Activités des filiales et prises de participation

a- EVENT

Les produits d'exploitation réalisés par la société EVENT au titre de 2011 s'élèvent à 2.006 K€. Ils sont constitués d'une production immobilisée à hauteur de 1.549 K€, de reprises sur provisions à hauteur de 1 K€ et d'autres produits à hauteur de 455 K€. A noter que les autres produits d'exploitation comptabilisés en 2010 comprenaient le crédit impôt recherche pour un montant de 356.093 K€. Pour 2011, le crédit d'impôt recherche a été comptabilisé en moins de l'impôt société. Le résultat net ressort à -1.326 K€.

La participation de GAUSSIN dans le capital de sa filiale EVENT n'a pas varié en 2011 et reste fixée à 99.99 %.

b- METALLIANCE

En 2011, METALLIANCE a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 19.369 K€, a dégagé un résultat d'exploitation de 362k€ et un résultat net bénéficiaire de 606 K€.

c- LEADERLEASE

En 2011, la société LEADERLEASE (ex. FONCIERE IMMALOC) a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 35 K€ et un résultat net déficitaire de 148 K€.

La participation de GAUSSIN est passée de 4.180.227 titres au 31 décembre 2010 à 4.136.449 titres au 31 décembre 2011. Les titres LEADERLEASE ont une valeur nominale de 0,20 euro.

d- SA INDUSTRY

Nous vous rappelons que notre société détenait au 31 décembre 2010, 29.996 actions sur les 30.000 actions formant le capital de cette société qui était en situation de dissolution anticipée. La valeur nette des titres Industry à l'actif de notre bilan était nulle puisqu'une provision avait été constituée à 100%. La radiation de la société a été prononcée le 14 mars 2011 de sorte que les titres ont été annulés et la provision reprise.

e- GAUSSIN MIDDLE EAST

GAUSSIN SA a souscrit en 2008 au capital de GAUSSIN MIDDLE EAST dont le siège est à DUBAÏ (Emirats Arabes Unis) à hauteur de 49 % pour un montant de 25.178 €.

Dans les comptes clos le 31 décembre 2011, les titres GAUSSIN MIDDLE EAST ainsi que le compte courant que détient GAUSSIN sur cette même structure sont provisionnés à 100%.

3. Existence d'un plan de stock-options – Participation des salariés :

Conformément aux articles L. 225-184 du Code de commerce, il est précisé qu'il n'existe aucun plan de stock-options.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons qu'aucun salarié ne participe au capital social de la société et qu'aucune action n'est détenue par les salariés dans le cadre d'une gestion collective.

4. Informations concernant les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, vous trouverez annexée ci-après la liste des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société (Annexe I).

5. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société

L'activité de la société ne présente aucun impact au niveau environnemental.

L'effectif est passé de 22 salariés au 31 décembre 2010 à 25 salariés au 31 décembre 2011.

6. Dépenses non déductibles fiscalement au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que le montant des dépenses non déductibles des bénéficiaires assujettis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du code général des impôts intervenues au cours de l'exercice se sont élevées à 2.380 € et correspondent à la part non déductible de la location de véhicules

étant précisé que le montant de ces charges vient en déduction du déficit fiscal reportable. L'impact théorique sur l'impôt sur les sociétés au taux de 33,33 % est de 793 €.

7. Conventions réglementées

Il vous sera demandé de vous prononcer sur les conventions réglementées intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 au vu du rapport spécial du commissaire aux comptes établi conformément à l'article L.225-38 du code de commerce.

8. Détention du capital social

Aucune information n'a été reçue par la société en application des articles L.233-7 et L.233-12 du code de commerce.

9. Opérations sur titres des dirigeants

Les opérations sur titres des dirigeants intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 font l'objet du récapitulatif porté en annexe IV du présent rapport.

10. Information sur les zones géographiques et sous-secteurs opérationnels sensibles dans la communication au marché des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, cette information est jugée non significative compte tenu du montant du chiffre d'affaires réalisé.

11. Solde des dettes fournisseurs à la clôture de l'exercice

En application de l'article D.441-4 du code de commerce, nous vous présentons dans les tableaux suivants la décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance, aux 31 décembre 2010 et 31 décembre 2011. Les dettes fournisseurs sont en forte baisse puisqu'au 31 décembre 2011 les factures liées au sous-traitant sont toutes soldées.

soldes fournisseurs au 31 décembre 2010	En K€	effets acceptés	non échu	30 jours	60 jours	>90 jours
paiements de la dette fournisseurs	2.930					
évolution par date d'échéance		456	966	254	419	835
% par rapport à la dette totale	100 %	15.5%	33%	8.7%	14.3%	28.5%

soldes fournisseurs au 31 décembre 2011	En K€	comptant	30 J	30 JFM	45 J	45 JFM
paiements de la dette fournisseurs	1.321					
évolution par date d'échéance		126	794	32	11	358
% par rapport à la dette totale	100 %	9.5 %	60.0 %	2.5%	1%	27 %

B – RAPPORT SUR LES AUTRES RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

I. JETONS DE PRESENCE

Nous proposons à l'assemblée de consentir des jetons de présence aux administrateurs pour un montant total de 48.000 € au titre de l'exercice cbs le 31 décembre 2012.

II. CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Le Conseil d'administration a été averti par Monsieur Jean-Pierre VURPILLOT de son départ en retraite et il convient de pourvoir à son remplacement. Il est proposé la nomination de Madame Isabelle SCHMITT, domiciliée 37 Rue Jean de la Fontaine - 90000 BELFORT pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2014.

III. MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE M. VOLKER BERL

Le mandat d'administrateur de Monsieur Volker BERL arrivera à expiration à l'issue de la présente assemblée et il est proposé de procéder à son renouvellement pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée devant se tenir en 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2017.

IV. AUTORISATION D'OPERER SUR LES TITRES DE LA SOCIETE CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.225-209-1 DU CODE DE COMMERCE

Nous proposons à l'assemblée d'autoriser, pour une nouvelle durée de dix-huit mois, le conseil d'administration à opérer sur les actions de la société, conformément aux dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de commerce, avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi et ainsi, aux fins de permettre l'achat d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI en date du 8 mars 2011 reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers le 21 mars 2011. Le montant maximum des fonds à consacrer au rachat d'actions serait fixé à un million d'euros (1.000.000 €).

L'autorisation serait conférée, dans la mesure où les textes législatifs, réglementaires, ou autres à paraître, le permettraient, en vue :

- d'acheter des actions et en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, dans la limite de 5 % du capital social,
- de l'attribution de ces actions aux salariés et mandataires sociaux autorisés de la Société ou de son Groupe, l'attribution d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions de l'article L.225-179 du Code de commerce, ou l'attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions de l'article L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, ou au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne entreprise,
- de la remise de ces actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la société, dans le cadre de la réglementation boursière, l'annulation de ces actions afin

notamment d'accroître la rentabilité des fonds propres et le résultat par action et/ou neutraliser l'effet dilutif pour les actionnaires d'opérations d'augmentation du capital.

C – RAPPORT SUR LES RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

Nous vous invitons à consulter le rapport spécifique du conseil d'administration sur les résolutions à caractère extraordinaire.

D – PRESENTATION DES RESOLUTIONS

Conformément à l'ordre du jour de l'Assemblée, nous allons soumettre à votre approbation les résolutions suivantes :

Dans une **première résolution**, à caractère ordinaire, nous vous demanderons d'approuver les comptes consolidés du Groupe GAUSSIN de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Dans une **deuxième résolution**, nous vous demanderons d'approuver les comptes et le bilan de la société GAUSSIN au titre de l'exercice écoulé et de prendre acte des dépenses ayant trait aux charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Dans une **troisième résolution**, à caractère ordinaire, si vous approuvez les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés faisant apparaître un résultat de -5.806.299.98 €, nous vous proposerons de l'affecter de la manière présentée ci-avant.

Après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes, vous aurez ensuite dans une **quatrième résolution**, à caractère ordinaire, à vous prononcer sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de commerce.

Nous vous demanderons dans une **cinquième résolution**, à caractère ordinaire, de donner quitus à vos dirigeants.

Dans une **sixième résolution**, à caractère ordinaire, nous vous proposerons de fixer le montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice écoulé ainsi que pour l'exercice en cours.

Dans une **septième résolution**, à caractère ordinaire, nous vous proposerons de nommer Madame Isabelle SCHMIDT en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean-Pierre VURPILLOT ayant fait valoir ses droits à la retraite.

Dans une **huitième résolution**, à caractère ordinaire, nous vous proposerons de renouveler pour une nouvelle période de six années le mandat d'administrateur de Monsieur Volker BERL arrivant à échéance à l'issue de la présente assemblée.

Dans une **neuvième résolution**, à caractère ordinaire, nous vous proposerons d'autoriser le conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les titres de la société conformément aux dispositions de l'article L.225-209-1 du code de commerce.

Dans une **dixième résolution**, à caractère extraordinaire, nous vous proposerons de déléguer au conseil d'administration la compétence de l'assemblée en vue d'augmenter le capital en numéraire, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de GEM GLOBAL YELD FUND INC.

Dans une **onzième résolution**, à caractère extraordinaire, nous vous proposerons de déléguer au conseil d'administration la compétence de l'assemblée en vue d'augmenter le capital en numéraire, avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'offres visées au II de l'article L.411-2 du code monétaire et financier.

Dans une **douzième résolution**, à caractère extraordinaire, nous vous proposerons de déléguer au conseil d'administration la compétence de l'assemblée en vue d'augmenter le capital en numéraire, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de personnes dont la souscription est éligible à la réduction d'ISF instaurée par la loi TEPA.

Dans une **treizième résolution**, à caractère extraordinaire, nous vous proposerons de déléguer au conseil d'administration la compétence de l'assemblée en vue d'augmenter le capital en numéraire, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de tous fonds ou sociétés de capital-risque.

Dans une **quatorzième résolution**, à caractère extraordinaire, nous vous proposerons de déléguer au conseil d'administration la compétence de l'assemblée en vue d'augmenter le nombre de titres à émettre en vertu des délégations ci-avant.

Dans une **quinzième résolution**, à caractère extraordinaire, nous vous proposerons de déléguer au conseil d'administration la compétence de l'assemblée en vue d'augmenter le capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés.

Enfin, dans une **seizième résolution**, vous aurez à conférer tous pouvoirs en vue des formalités.

Nous souhaitons, par le présent rapport, vous avoir apporté les informations les plus complètes sur le fonctionnement de la société durant l'exercice écoulé, et la situation patrimoniale de l'entreprise au 31 décembre 2011.

Nous souhaiterions que par votre vote, vous approuviez les actes de gestion accomplis par votre Conseil d'administration durant l'année 2011.

Héricourt, le 11 mai 2012

Annexes

Annexe I	Liste des mandats des administrateurs
Annexe II	Etat des résultats des 5 derniers exercices
Annexe III	Etat des délégations en matière d'augmentation de capital
Annexe IV	Opérations sur titres des dirigeants

ANNEXE I

Liste des mandats sociaux

1. Monsieur Christophe GAUSSIN

<i>Fonction</i>	<i>Nom Société</i>
Président	SA GAUSSIN SAS EVENT SA LEADERLEASE SAS OASIS PATRIMOINE KAPITAL MILESTONE FACTORY
Directeur Général	SA GAUSSIN SA LEADERLEASE
Administrateur	SA GAUSSIN SA LEADERLEASE
Gérant	SARL 3C CONSTRUCTION SCI LES ECOLES SCI IMMOBILIERE DU FAUBOURG 54
Représentant permanent	SA LEADERLEASE, gérante de : SCI HALL 5 SCI HALL 6 SCI HALL 7 SCI HALL 8 SCI HALL 9 bis SCI LA CLAICHIERE SCI LES GRANDS VERGERS

2. Monsieur Damien PERSONENI

NEANT

3. Monsieur Volker BERL

<i>Fonction</i>	<i>Nom Société</i>
Président	Néant
Administrateur	Néant
Co-Gérant	Mycell Technologies
Représentant permanent	Néant

ANNEXE II

GAUSSIN

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

nature des indications	n-4	n-3	n-2	n-1	n
	2007	2008	2009	2010	2011
I. Situation financière en fin d'exercice					
a) capital social (euros)	2 100 010	2 175 010	2 435 000	2 723 884	6 041 266
b) nombre d'actions émises	2 100 010	2 175 010	2 435 000	2 723 884	6 041 266
c) nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II. Résultat global des opérations effectives					
<i>les amortissements et provisions sont mentionnés "nets de reprises"</i>					
a) chiffre d'affaires hors taxes (euros)	5 598 102	7 825 481	11 527 071	3 727 449	3 435 542
b) résultats avant impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	695 710	-827 151	1 778 963	-3 156 170	-4 236 005
c) résultats avant impôts, amortissements et provisions (euros)	695 710	-827 151	1 778 963	-3 156 170	-4 236 005
d) impôt sur les bénéfices (euros)	5 900	0	0	-1 600	-1 600
e) participation légale (euros)	0	0	0	0	0
f) résultats après impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	536 560	-1 207 604	1 972 998	-3 968 856	-5 806 300
g) montant des bénéfices distribués (euros)	0	0	0	0	0
III. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) bénéfices avant impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	0,33	-0,38	0,73	-1,16	-0,70
b) bénéfices avant impôts, amortissements et provisions (euros)	0,33	-0,38	0,73	-1,16	-0,70
c) bénéfices après impôts, amortissements, provisions et participation (euros)	0,26	-0,56	0,81	-1,46	-0,96
d) dividende versé à chaque action (euros)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Personnel					
a) nombre de salariés (effectif moyen annuel)	22	32	30	22	25
b) montant de la masse salariale (euros)	900 209	1 398 168	1 346 757	900 394	1 063 415
c) montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (euros)	386 061	602 335	576 268	396 184	580 679

ANNEXE III

ETAT DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

DATE DE L'AGE - OBJET	MONTANT MAXIMUM	DUREE
- AGM 29/06/2010 –DIXIEME RESOLUTION : délégation de compétence au Conseil d'administration afin de réaliser une <u>attribution d'actions gratuites</u>	- 10% du capital au jour de l'émission	- 26 mois soit 29/08/2012
- AGM 29/06/2010 – ONZIEME RESOLUTION Autorisation consentie au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux <u>salariés et aux mandataires sociaux éligibles</u> de la Société ou des sociétés qui lui sont liées, sous condition suspensive de l'admission aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Alternext	- 10% du capital au jour de l'émission	- 26 mois soit 29/08/2010
AGE 28/03/2011 – 1ère Résolution Délégation à l'effet d'émettre, au profit de GEM Global Yield Fund Limited des actions en vue d'une augmentation du capital social d'un montant nominal maximum de 1.500.000 € par l'émission d'au maximum 1.500.000 actions nouvelles ordinaires	1.500.000 € (nominal)	18 mois soit 28/09/2012
AGE 28/03/2011 - 2ème Résolution Délégation à l'effet d'émettre, au profit de GEM Global Yield Fund Limited 250.000 bons de souscription d'actions (BSA-A).	250.000 € (nominal)	18 mois soit 28/09/2012
AGE 28/03/2011 - 3ème Résolution Délégation à l'effet d'émettre, au profit de GEM Global Yield Fund Limited 250.000 bons de souscription d'actions (BSA-B).	250.000 € (nominal)	18 mois soit 28/09/2012
AGE 28/03/2011 - 4ème Résolution Délégation à l'effet d'émettre, au profit de GEM Global Yield Fund Limited 200.000 bons de souscription d'actions (BSA-C).	200.000 € (nominal)	18 mois soit 28/09/2012
AGE 28/03/2011 - 5ème Résolution Délégation à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'offres visées au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	1.200.000 € (nominal) sans dépasser 20% du capital par an	18 mois soit 28/09/2012
AGE 28/03/2011 - 6ème Résolution Délégation à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (dont la souscription est éligible à la réduction ISF).	1.000.000 € (nominal)	18 mois soit 28/09/2012
AGE 28/03/2011 - 7ème Résolution Délégation à l'effet de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce (au profit de tout fonds d'investissement et/ou société de capital risque français ou étranger (FCPI, FCPR, FIP, SCR, Limited Partnership), souhaitant souscrire pour un montant minimum de 100.000 € prime d'émission comprise.)	2.500.000 € (nominal)	18 mois soit 28/09/2012
AGE 28/03/2011 - 8ème Résolution Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription et fixation du plafond global d'augmentations de	15% de l'émission initiale	12 mois soit 28/03/2012

capital objets de délégations consenties dans des résolutions précédentes		
AGE 27/12/2011 – 1ère résolution autorisation au Conseil d'administration d'opérer sur les actions de la société, conformément aux dispositions de l'article L.225-209-1 du Code de commerce (contrat de liquidité).	10% des actions composant le capital – Prix rachat 15 € maximum – 1M€ de fonds consacré au rachat	18 mois soit 27/06/2013
AGE 27/12/2011 – 2ème résolution Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société et/ou à des titres de créance	5.000.000 € (plafond global avec la 3ème résolution)	26 mois soit 27/02/2014
AGE 27/12/2011 – 3ème résolution Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de décider de l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société et/ou à des titres de créance	5.000.000 € (plafond global avec la 2ème résolution)	26 mois soit 27/02/2014
AGE 27/12/2011 – 4ème résolution Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	15% de l'émission initiale	26 mois soit 27/02/2014

Utilisation de délégations

DATE DU CA ou DIRECTOIRE	OBJET	MONTANT	SOLDE	Date de soumission à l'AG du rapport complémentaire
18/01/2011	- Augmentation de capital L.411-1 CMF (AG 29/06/2010 – 14 ^{ème} résolution)	- 259.723 €	- 1.240.277 €	- AGE 28/03/2011
21/01/2011	- Augmentation du nombre de titres (AG 29/06/2010 – 16ème résolution)	- de 259.723 à 297.192 €	- 1.202.808 €	- AGE 28/03/2011
28/03/2011	Emission des 250.000 BSA-A, 250.000 BSA-B et 200.000 BSA-C	//	0	AGOA 06/2011
06/05/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 1ère résolution)	16.861 €	1.483.139 €	AGOA 30/06/2011
14/05/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 1ère résolution)	70.000 €	1.413.139 €	AGOA 30/06/2011
03/06/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 1ère résolution)	37.074 €	1.376.065 €	AGOA 30/06/2011

21/06/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 5ème résolution)	180.000 €	1.020.000 € (sauf plafond annuel 20% du capital)	AGOA 30/06/2011
23/06/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 7ème résolution)	1.067.000 €	1.433.000 €	AGOA 30/06/2011
23/06/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 1ère résolution)	134.274 €	1.241.791 €	AGOA 30/06/2011
21/07/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 5ème résolution)	388.373 €	631.627 € (sauf plafond annuel 20% du capital)	AGM 27/12/2011
21/07/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 6ème résolution)	89.004 €	910.996 €	AGM 27/12/2011
21/07/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 1ère résolution)	134.274 €	1.107.517 €	AGM 27/12/2011
26/09/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 7ème résolution)	256.410 €	1.176.590 €	AGM 27/12/2011
26/09/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 6ème résolution)	56.973 €	854.023 €	AGM 27/12/2011
27/09/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 6ème résolution)	5.600 €	848.423 €	AGM 27/12/2011
21/10/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 1ère résolution)	40.000 €	1.067.517 €	AGM 27/12/2011
21/11/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 1ère résolution)	30.000 €	1.037.517 €	AGM 27/12/2011
15/12/2011	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 1ère résolution)	300.000 €	737.517 €	AGM 27/12/2011
18/01/2012	Augmentation de capital (AG 28/03/2011 – 1ère résolution)	456.000 €	279.517 €	AGOA 2012

ANNEXE IV

OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements effectués par le dirigeant sur le titre GAUSSIN au cours de l'année 2011 :

Année 2011	Participation augmentation de capital	Acquisitions sur le marché	Cessions sur le marché
Nombre de titres	180.000	607.192	1.178.668